

## REGLEMENT

Organisateurs : Cette course sera organisée par la **MFR La Roche Du Trésor** et plus particulièrement par les groupes de formation en animation BPJEPS APT. Cette organisation permettra aux stagiaires de développer et renforcer leurs compétences professionnelles.

### Epreuves :

Cette course s'effectuera en nocturne

Chaque **DUO** parcourra individuellement une boucle de 9 km ou de 5 km, en terminant par une boucle commune de 5 km pour franchir la ligne d'arrivée en **DUO**, tout en totalisant ainsi un parcours de 10 km (D+ 200) et 14 km(D+ 250).

Les organisateurs peuvent modifier les parcours initiaux pour toutes raisons le justifiant (météo, praticabilité...)

### Classements et récompenses :

Dotation en lots et produits régionaux. Aucune dotation en argent ne sera remise aux coureurs. Pas de classement par catégories d'âge, seul un classement par catégorie de sexe sera défini (mixte, femme et homme). Les 3 premières équipes de chaque catégorie seront récompensées. La présence des coureurs récompensés est obligatoire. En cas d'absence, les prix sont acquis par l'organisation.

### Participants :

Les épreuves sont ouvertes aux licenciés et non licenciés hommes et femmes.

Les participants des parcours doivent avoir la majorité révolue. Le nombre de d'inscrit est limité à 250 coureurs (= 125 duos) pour l'ensemble des parcours.

### INSCRIPTIONS :

Par internet sur le site Helloasso.com via la page Facebook « la roche du trésor » avant le 27/04/21 minuit avec paiement sécurisé par carte bancaire.

### **MFR CFA LA ROCHE DU TRESOR**



**CULTIVONS LES RÉUSSITES**

Formation par alternance  
CFA – MFR La Roche du Trésor

Les droits d'inscriptions comprennent :

- La participation de la course
- Un classement des équipes
- Lot souvenir
- Collation d'après course

Suivant l'article L.213-3 du Code du Sport, les licenciés de la FFA doivent fournir une photocopie de leur licence en cours de validité. Suite à la circulaire n°45 ; datant du 19/11/08, de la FFA, les licences de FF Triathlon sont admises. Les autres participants doivent fournir un certificat médical, ou sa photocopie, de « non-contre-indication à la pratique de la course à pied y compris en compétition » datant de moins d'un an le jour de l'épreuve.

Tout autre certificat médical quelque soit le sport ne sera pas accepté. En l'absence de l'un ou l'autre des ces documents, l'inscription ne sera pas prise en compte.

### **Annulation :**

Aucun remboursement n'est possible en cas d'annulation sauf cas covid19.

### **Horaires :**

Le départ et l'arrivée ont lieu sur le site de la Roche du Trésor. Le départ du trail sera donné à 19 h.

### **Dossards :**

Les dossards seront remis entre 16 h et 18 h 30 sur le site de La Roche du Trésor à Pierrefontaine-les-Varans.

### **Tarifs :**

La collation d'après course sera offerte à chaque participants. Le tarif du trail sera de 30 euros par duo. Aucun remboursement n'interviendra sans présentation d'un certificat médical.

### **Mesures Covid19 :**

Port du masque obligatoire sur tout le site pour les spectateurs, staff d'organisations. Dans chaque espace de la manifestation un protocole est établi :

### **MFR CFA LA ROCHE DU TRESOR**

18, rue du Couvent • 25390 Orchamps-Vennes • 03 81 56 04 05 • formation@rochedutresor.com • [www.mfr-rochedutresor.com](http://www.mfr-rochedutresor.com)  
SIRET : 77833721200030 – APE 8559B - DÉCLARATION D'ACTIVITÉ ENREGISTRÉE SOUS LE NUMÉRO 43250169225  
AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ - Ceci ne vaut pas agrément de l'état



**CULTIVONS LES RÉUSSITES**

Formation par alternance  
CFA – MFR La Roche du Trésor

- bénévoles/personnels présents à l'entrée de la zone pour rappel et respect des bonnes pratiques spécifiques à chaque lieu
- mises en place d'un circuit à sens unique pour la récupération des dossards
- signalétique adaptée rappelant les bons comportements à adopter
- gel hydroalcooliques à dispositions
- port du masque obligatoire pour chaque coureur jusqu'au départ de la course (le masque pourra être retiré par le coureur après la ligne de départ)

## **Sécurité :**

Aucun transfert de dossards ne sera autorisé.

Les organisateurs peuvent prendre la décision d'arrêter un concurrent sur avis médicale. Le concurrent qui abandonne doit obligatoirement remettre son dossard à un organisateur ou à un poste de contrôle, celui-ci sera alors raccompagné sur l'aire d'arrivée.

Les organisateurs se réserve le droit de modifier le parcours de l'épreuve voire l'annuler, en cas de condition météorologique défavorables ou cause covid19.

## **Assurances et responsabilités/responsabilité civiles :**

L'organisateur a souscrit pour la durée de l'épreuve une assurance responsabilité civile auprès de GROUPAMA ASSURANCE, garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle préposée et des participants.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence.

Chaque participant doit être en possession d'une assurance individuelle accident couvrant d'éventuel frais de recherches et d'évacuations jugés nécessaire par l'organisme de secours.

L'organisation décline toute responsabilités en cas d'accident ou de défaillances consécutifs à un mauvais état de santé. La responsabilité de l'association sera dérogée dès le retrait du dossard pour abandon, pour disqualification (dégradation ou non-respect du milieu naturel), par décision médicale ou sur décision du directeur de course.

## **Droit à l'image :**

Par son inscription, tout coureur autorise l'organisation ou ses partenaires à utiliser les images fixes ou audio-visuelles sur lesquelles il pourrait apparaître.

## **MFR CFA LA ROCHE DU TRESOR**

18, rue du Couvent • 25390 Orchamps-Vennes • 03 81 56 04 05 • formation@rochedutresor.com • [www.mfr-rochedutresor.com](http://www.mfr-rochedutresor.com)  
SIRET : 77833721200030 – APE 8559B - DÉCLARATION D'ACTIVITÉ ENREGISTRÉE SOUS LE NUMÉRO 43250169225  
AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ - Ceci ne vaut pas agrément de l'état

## **Loi informatique et liberté :**

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque coureur dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant. L'organisation se réserve le droit de communiquer son fichier contact à ses partenaires, sauf refus signé du concurrent.

## **Conditions générales :**

Tout coureur s'engage à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de l'inscription. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation de tout recours contre les organisateurs en cas de dommage ou séquelles ultérieures qui pourraient survenir du fait de l'épreuve. Chaque concurrent se doit d'évoluer en respectant le milieu naturel et humain. En acquittant son inscription, chaque concurrent confirme avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans réserve.

## **Facebook :**

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook avec le lien suivant :

<https://www.facebook.com/Trail-La-Roche-en-Duo-La-Roche-du-Tr%C3%A9sor-100745142020265>

## **Contact :**

thomas.pahin@rochedutresor.com

06-66-58-95-65